

Imaginaire linguistique, discours et sujet¹

Abdelkader Bezzazi

Laboratoire Langues, Cultures et Traduction
Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Oujda-Maroc
kaderbezzazi@yahoo.fr

Résumé

Dans le sillage des travaux d'A.-M. Houdebine-Gravaud (2003, p. 9), les angles de vue de l'imaginaire linguistique insistent sur le rapport du sujet à la langue qu'il utilise, la sienne et, aussi, celles des autres. On devinera que ce rapport permet déjà de questionner les concepts qui cherchent à l'éclairer. N'étant pas un mot-écran au service des démarches objectivantes, ce rapport vise le sujet tel qu'il se construit sous les attitudes évaluatrices de la langue qu'il utilise ; le langage en action qui en découle (le discours), je le situerai dans les relations entre le sujet, la langue utilisée et l'utilisation de la langue pour émettre des jugements de valeur portant sur la langue et son utilisateur. Dans ces relations il y a des porosités qu'il faudra interroger.

MOTS-CLES : imaginaire linguistique – Sujet – langue - porosité

Abstract

In the wake of the works of A. M. Houdebine- Gravaud (2003, p. 9), the different scopes of vision of the linguistic imaginary insist on the relationship that exists between the subject and the language he uses, his and also the language of the others. We will guess that this report already allows to question concepts that seek to enlighten him. Not being a word-screen at the service of the objecting steps, this report sheds light on the subject as such that it is built under the assessing attitudes of the language he uses. language in action arising (the speech), I may situate it in relations between the subject, the used language and the use of the language to make judgements of value on the language and its user. In these relations, there are some porosities that we need to question and investigate.

KEY-WORDS: Linguistic imaginary, subject, language, porosity

¹ Inspirées d'une émission de France-Culture : Vent du Sud, en 2007, ces notes sont reprises, ici, pour paraître ultérieurement dans une ébauche de regards portés sur la « littérature orale » (comme patrimoine) et ses impacts sur le développement humain.

Je proposerai deux exemples qui me semblent significatifs, uniquement pour bien situer mon propos. En dehors de cela, ils importent peu ; ce sont des variables sous-tendus par cet invariant qui m'intéresse, ici : ce rapport du sujet à la langue, comme principe définitoire de l'imaginaire linguistique.

La linguistique, dans la lignée de Benveniste, met au centre de ses préoccupations un postulat de base : la langue en emploi (le discours) fait se confronter *les partenaires* (Benveniste, 1966, 258) en tant que *positions* par rapport à une « réalité » de partenariat au travers de la langue en action. Pour rester collé à ce point de vue, une brève expression, courante (en arabe *darija*), attestée dans l'Oriental marocain (et peut-être ailleurs), me servira de point de départ :

z-zit ma hi(ya) idam w ch-chelHa ma hi(ya) klam (litt. L'huile n'est pas sauce, le *chleuh* (langue amazighe) n'est pas *klam* (parole(s), langage...) : ce n'est pas avec de l'huile (*z-zit*) qu'on peut avoir (préparer) une bonne sauce (*idam*), ce n'est pas (non plus) à l'aide du *chleuh* (langue amazighe) qu'on peut dire de belles paroles, pour le dire approximativement :

Ce n'est pas avec de l'huile qu'on fait, qu'on peut faire, qu'on peut préparer (de) la bonne nourriture (comme) ce n'est pas avec l'amazigh qu'on « fait » (qu'on peut dire) les bonnes (les belles) paroles.

L'expression ne se plie pas à une traduction satisfaisante, mais l'objectif est ailleurs :

- la langue amazighe et l'huile reçoivent un trait négatif : en tant que rôles (figuratifs), elles n'ont aucun impact comme valeur positive, en quelque sorte, dans la production de la bonne (la belle) parole et la préparation de la bonne sauce (la bonne nourriture) ;

- réduite à du « concret », la langue amazighe est soumise au même raisonnement, vérifiable et donné comme vrai : le fait que *ce ne soit pas l'huile qui fait la bonne nourriture* ; ainsi une projection par conversion de la valeur sémantique investie dans *l'huile* est-elle appliquée à la langue amazighe ;

- de cette articulation émerge l'« évidence » cautionnée par l'expression (comme discours évaluatif social) : la *bonne nourriture* et la *bonne (belle) parole* sont mises sur un même plan sémantique tout autant que *l'huile* et la langue amazighe ;

- les traits qui structurent ce niveau sémantique (consommable/non consommable, bon/fade, beau/laid, etc.) fonctionnent comme des *nœuds* qui font

prendre racine au sémantisme dans les champs identitaires des sujets mis en confrontation : le détour que l'expression réserve à *ch-chelHa* (langue amazighe), finit par attribuer tous les traits négatifs de cette langue au sujet (parlant cette langue), comme si la dévalorisation mettait *langue* et *sujet* (parlant cette langue) dans le même « panier », rien ne les sépare au point où on aurait tendance à les confondre. Une sorte de marcottage indique implicitement ceci : de « la » langue valorisée positivement (une langue qui *ne soit pas* l'amazigh), est retenu le positif qui s'applique au sujet parlant : cette langue valorisée positivement (c'est-à-dire une personne qui *ne soit pas* amazighe). Là, une première matrice d'imaginaire linguistique apparaît pour expliquer les phénomènes de domination, surdéterminés par l'exclusion, sous l'angle du rapport du sujet à la langue.

Ce rapport, tel qu'il apparaît dans cette expression, prise comme point de départ, tente de ne pas tenir compte de ce point si important : « la langue n'est créée qu'en vue du discours » (Coquet, 1997, p.35). Ce n'est pas un simple point de vue, c'est un postulat de base qui permet de comprendre, en plus de ce qu'il nous apprend, que la langue entre en action dès l'instant où elle est jugée « rabaissante ». Ainsi, la langue *est*, ici, ce discours où l'intention condense toute sa visée uniquement pour juger l'usager. Or, il n'y a pas plus rabaissant que de dire qu'une langue « rabaisse » celui qui l'utilise.

L'on voit comment la dévalorisation d'une langue crée des frontières qui défont le lien entre les sujets au lieu de les mettre ensemble, de rendre possible la communication, et de créer un *entre-deux*. C'est, à juste titre, que J-C. Coquet, dès la première page de son avant-propos -« Le pouvoir de la phénoménologie »- à *La quête du sens. Le langage en action*, (1997), insiste sur « l'activité parlante » qu'« on ne peut dissocier de la réalité du discours et de ses instances ». Peut-on encore parler de « langue » lorsque son usager est exclu du champ qu'elle couvre en tant que langue ? Langue utilisée sans en être une, est l'équivalent de l'usager repoussé à un point où il n'est même plus reconnu comme *un autre*. Il faut bien le dire car, en fait, l'usager dont il est, ici, question est un objet *perçu comme indésirable* : la valeur visée dans cet objet est paradoxalement une sorte de repoussoir dont on a, quand même, besoin pour valoriser le statut dominant d'une autre langue. Les rapports de hiérarchie deviennent clairs : le sujet-juge de la langue amazighe (*cf.* l'image de *l'huile*) dispose d'un pouvoir qu'il n'a pas construit, mais qui lui a été attribué par cette même instance sociale qui se reconnaît dans le discours évaluatif, manifesté par l'expression prise comme exemple. Autant - pour dire les choses plus simplement - admettre que l'expression

signifie que vous pourriez disposer de toute *l'huile* dont vous avez besoin, mais ce n'est pas pour autant que vous puissiez préparer de la bonne *nourriture*..., vous pourriez *aussi* parler votre *amazigh*..., mais pour autant vous ne pourriez dire de belles paroles (?). Et pourquoi, donc ? Parce que les seuls registres qui assurent la belle parole sont exclusivement reconnus à telle langue ; (laquelle ? -..., en tout cas, pas l'amazigh !).

N'excluons pas, non plus, cette remarque : l'expression prise comme exemple n'exprime aucune insulte ; il s'agit plutôt d'une comparaison, basée sur des traits communs aux contenus des deux « propositions » constitutives de cette expression² : la première proposition est : *z-zit ma hi(ya) idam*, la deuxième est : *ch-chelHa ma hi(ya) klam*.

L'effort est extraordinaire (euphémisme oblige) ; après tout, tout dépend du sens où l'on prend les escaliers : vers le sous-sol, l'angle de vue n'est évidemment pas le même du haut d'un édifice... En fait, le tour est parfaitement joué. L'effort « nominaliste », appliqué à l'expression, a éliminé du *domaine* de la langue ce que la linguistique a su montrer depuis bien longtemps³. Et pour qui suit un tant soit peu l'histoire de la linguistique, il est clair qu'un système linguistique est toujours informé de signification, que « le formel ne peut être analysé que si l'on admet de le placer *sous la dépendance de la sémantique* ». (Coquet, 1997, p.74, c'est nous qui soulignons).

Qu'est-ce qui pourrait être discutable ou peu convaincant dans cette lecture ? Le jugement portant sur la langue ? Apprécions ensemble la manière dont il est rendu par la négation soulignée dans l'expression (...*ma hi(ya)* *klam*). Ce que dit l'expression et ce vers quoi elle tend, en échappant totalement à sa littéralité, rendent parfaitement intelligible l'intention d'asseoir ce qu'elle promet comme contenu à faire entendre : ce que l'on peut retenir de tous les « niveaux » de lecture, est le rapport à la langue, *signifiant* d'abord cette image « collée » au sujet. Pour mieux comprendre cette image, il est possible de faire appel au *corps* ou, plus exactement, *au langage en tant que réalité portant sur le corps*. Cette articulation entre langage, réalité et corps, nous semble liée à l'imaginaire linguistique dans le sens suivant : si je me reconnais comme amazigh dans l'expression, mon corps est visé par l'intermédiaire de la langue (amazighe) en tant que langue de mon corps, celle qui fait partie de mon corps, que j'ai incorporée ou, plutôt qui s'est incorporée en moi (c'est-à-dire, ma langue maternelle).

² Ainsi l'expression est-elle réduite au « phrastique » qui n'est pas, ici, l'objet de nos propos.

³ « Il n'y a rien dans la langue qui n'ait été auparavant dans le discours » (Benveniste, 1966, p. 131).

Essayons une autre piste qui me semble être en mesure d'éclairer le chemin du malvoyant, cependant sensible au besoin de mieux voir ce qu'il voit de l'endroit où il se trouve : le sujet parlant visé par l'acte de jugement est, de mon point de vue, « un homme-langue » ; le lien entre les deux termes (homme et langue) ne peut être inscrit à la marge de l'expression, il est dedans et totalement intégré au travers du rapport à la langue, ne serait-ce que parce que la langue est (d'abord) culturelle ou, de manière plus générale, comme on peut le retenir fort utilement : *le pouvoir signifiant de la langue passe bien avant celui de dire quelque chose* (Benveniste 1966, p. 229 ; Coquet, 1997, p. 242).

A l'aide de cet autre exemple, attesté en arabe (*darija*), j'essaierai de faire un nouveau pas :

qDi (sellki) b ch-chelH 3la ma ijib Llah r-rajel ?

(*litt.* : contente-toi du *chleuh* (homme amazigh) en attendant que Dieu fasse venir *l'homme* ..., dont le contexte est le suivant : lorsqu'une jeune fille n'arrive pas à trouver un mari, on lui conseille ceci : en attendant que Dieu te pourvoie un *homme* (*r-rajel*, sous-entendu : *l'homme idéal*), contente-toi d'un Chleuh (ou du Chleuh que tu as...)).

La « délicatesse » du sens ne fait aucun effort pour dépasser le rapport, explicitement formulé, entre le mari amazigh et l'homme-mari ; c'est le moins qu'on puisse dire.

Un retour à l'image de « l'homme-langue » que j'ai signalée, est souhaitable ; ce nouvel exemple s'accorde avec le précédent ; le lien entre la langue et l'homme n'a pas besoin de se dépenser pour évacuer cette réalité « évaluatrice » : à cette *langue* jugée négativement dans le premier exemple, intégrons la valeur négative attribuée à « *l'homme* » *qui la parle*, dans le second. Cet homme est inséparable de sa langue, si bien que ce lien ne devrait rien dépenser de sa valeur face au jugement négatif, même lorsque la « modestie » occasionnelle tend, parfois, à rassurer sa rivale en disant : « c'est juste une plaisanterie... ». Il faut comprendre que l'acte de dire « c'est juste une plaisanterie » est encore plus significatif que l'expression elle-même.

Mes deux exemples montrent que l'attaque (*insultus*) est synonyme d'atteinte remettant en cause la possibilité pour l'usager parlant sa langue, de se constituer comme sujet proprement dit. Je l'ai dit, l'insulte devient possible, voire « naturelle », parce que *l'insultant* n'a pas besoin de « se justifier » ; son action est adossée au discours social qui la valide. Autrement dit, cet insultant, inscrit dans cet ordre de discours, ne fait que suivre son cours comme si son « geste » allait de

soi ; il en dispose légitimement puisqu'il insulte ouvertement l'usager en train de parler la langue amazighe.

Sous un autre angle, il est possible de montrer qu'au fond, *l'insultant* et *l'insulté* ne sont pas à l'origine de leurs positions ; ils sont tels des résultats issus des déterminations qui échappent à la capacité de se constituer comme véritables sujets responsables de leurs actes. Sont-ils alors capables de percevoir d'où leur viennent ces positions ? Rien ne le prouve ; en revanche, l'insulté *se sait* directement « touché », surtout s'il se reconnaît vaincu et « réduit », à l'état final, au rang inférieur par rapport au rang représenté par l'insultant.

Rappelons que ce dernier n'a rien à prouver : ce n'est pas sa langue qui est visée, c'est celle de l'autre. Ainsi est-il maintenant clair que le rapport à la langue éclaire *la formation* des rapports de force et de domination que nous avons déjà signalés. A ce niveau, les chemins qui s'offrent à l'observation, appuyée par la réalité du terrain de la linguistique imaginaire, méritent d'être considérés tant il est exact qu'ils mettent en forme de véritables problématiques comme enjeux socioculturels qui bloquent, en les stérilisant, les possibilités de construction commune (des entre-deux positifs).

Avouons que cette lecture est assez facile ; mais bien moins facile est la question des modalités dont le sujet aurait besoin pour mettre à distance l'« insulte ». Cette mise à distance me semble intéressante si elle parvient à mieux éclairer - d'après les exemples - la notion du *rapport à la langue* et l'effet dévalorisant/valorisant le sujet. Je ne validerai pas l'avis, selon lequel une telle « insulte » puisse être objectivée, car l'effet en serait réduit à une manipulation qui la fasse faussement disparaître. Soyons réels : ce que le sujet peut faire est d'« apprivoiser » sa douleur en s'employant à panser sa « blessure symbolique » : début de créativité. Car le fait de dire à la quêteuse d'un mari de *se contenter d'un Chleuh en attendant l'homme (idéal)* peut être ressenti comme une ride sur le visage ; l'offense et l'insulte en durcissent la trace avant de devenir un souvenir renvoyé au temps du récit. Mais pendant ce temps, *le sentiment* de rejet, d'exclusion, continue son « travail » soit en renforçant davantage le négatif, soit en transformant, de manière continue, le négatif en positif dans le sens où « le blessé fait l'effort d'une « surcompensation » effaçant graduellement les sentiments d'infériorité éprouvés [...] » (Durand, 1992, p. 36). Cette dernière option semble intéressante car lorsque le sujet garde en surface et à distance la blessure par la *réflexion*, il s'inscrit dans une créativité par l'« augmentation de l'être », comme disait Greimas. A partir de là, il apprend à contempler *l'offense* ou *l'insulte* en les

*compre*nant. Comprendre est un acte par lequel il se crée en *s'affirmant comme* sujet qui se donne les moyens de « guérir sa blessure ».

Références bibliographiques

Baudry, P. (2003). Le corps métissé par lui-même. Dans Fintz, C. (dir). *Le corps comme lieu de métissage*. Paris : L'Harmattan.

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.

Bezzazi, A. (2003). Corps et discours métissés dans la tradition orale de l'Oriental marocain. Dans Fintz, C. (dir). *Le corps comme lieu de métissage*. Paris : L'Harmattan.

Coquet, J.-C. (1984). *Le discours et son sujet I*. Paris : Klincksieck.

Coquet, J.-C. (1997). *La quête du sens. Le langage en question* Paris : PUF.

Durand, G. (1992). *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* (11^e édition). Paris : Dunod.

Houdebine-Gravaud, A.-M. (dir) (2003). *L'imaginaire linguistique*, Paris : L'Harmattan.

Ricoeur, P. (1978). *Tendances principales de la recherche dans les sciences humaines et sociales*. Paris : Mouton-Unesco, II, 2.